



1^{er} mai 2022

**Journée internationale de lutte
contre l'exploitation capitaliste**

Manifestons dans l'unité !

Le temps de la riposte générale a sonné !

Pendant que la majorité de celles et ceux qui ont fait fonctionner le pays pendant ces deux années de crise sanitaire continuent à avoir des salaires de misère et ne peuvent plus faire face aux prix qui s'envolent, la fortune des milliardaires a augmenté de 86% depuis le début de la pandémie. Les 1% les plus riches ont vu leur niveau de vie augmenter de 2,8% en moyenne. 69,4 milliards d'euros de dividendes ont été reversés aux actionnaires du CAC 40 en 2021. L'argent continue donc de couler à flot pour les nantis qui eux ne connaissent pas la crise !

Pour rompre avec cette logique financière capitaliste qui exploite les travailleuses et travailleurs comme de simples variables d'ajustement, nous devons travailler à l'unité de la classe ouvrière et des classes populaires pour gagner le progrès social et la paix

En avant pour un 1^{er} mai offensif, convergeant et conquérant !

Face à l'arrogance et au mépris des classes dirigeantes et à leurs responsabilités quant à la montée des thèses nauséabondes de l'extrême droite, la CGT Loiret propose de se saisir de cette journée de lutte du 1^{er} mai pour construire, dans l'unité et les convergences interprofessionnelles, un rapport de force à la hauteur du combat que nous livrent ces forces réactionnaires et fascistes, promoteurs d'une France du passé dans laquelle règnent les inégalités, les oppositions et le chacun pour soi.

Pour faire vivre les valeurs internationalistes de paix, de fraternité et de liberté, la CGT Loiret appelle le camp progressiste à participer massivement aux manifestations et à faire grève pour celles et ceux qui travaillent.



Grève et manifestations

10H30, Orléans, place de Loire

(casse-croûte en fin de manif à la Bourse du travail)

10H00, Gien, place Jean Jaurès

(casse-croûte en fin de manif derrière la centrale)

10H30, Montargis, place du pâtis

Le 1^{er} mai est et restera un jour chômé, payé et de lutte !

C'est donc, de nouveau, dans ce contexte de crise du capitalisme que nous serons mobilisé.e.s, le 1^{er} mai prochain pour faire vivre cette journée internationale de lutte des travailleur.se.s. Notre première exigence à porter dans les entreprises, établissements et services, est que cette journée doit rester un jour chômé. Le 1^{er} mai, contrairement aux discours malintentionnés des capitalistes, n'est en rien la fête du Travail (instaurée en France, il est bon de le rappeler, par le Maréchal fasciste Pétain pendant la seconde guerre mondiale). Nous devons aussi nous saisir de ce 1^{er} mai 2022 pour nous préparer à lutter contre les nouvelles réformes rétrogrades que le patronat entend bien mettre en œuvre à l'issue des élections : recul de l'âge de départ à la retraite, « travailler plus pour gagner moins », durcissement des lois contre les personnes bénéficiaires du RSA et les travailleur.se.s sans papiers, poursuite du démantèlement des services publics et de la sécurité sociale...

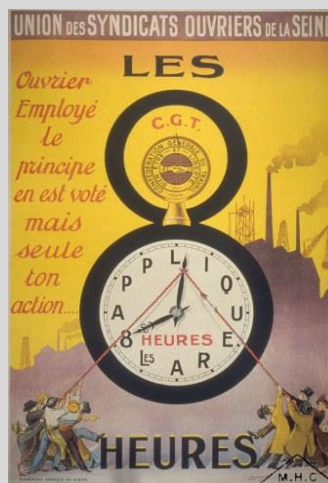
Pour les huit heures ! en 1919

Bref historique sur le 1^{er} mai

L'idée d'organiser une grande manifestation internationale à date fixe est formulée pour la première fois au congrès de l'Internationale socialiste, organisé à Paris en juillet 1889. Décidés à réduire la journée de travail à huit heures, les délégués retiennent le 1^{er} mai choisi par les syndicats américains en 1867, puis en 1886, pour imposer un objectif similaire. Cette dernière journée était restée tristement célèbre. Le lendemain de la mort de trois grévistes de McCormick Harvester à Chicago le 3 mai 1886, une explosion frappa la police. Quatre anarcho-syndicalistes furent pendus, avant d'être réhabilités en 1893. En France, la répression sanglante des manifestations endeuille également cette date. En 1891, à Fourmies (Nord), l'armée tire sur les grévistes : neuf morts, 35 blessés. Ces massacres ont contribué à enraciner le 1^{er} mai dans la culture ouvrière.

À partir de 1905, la jeune CGT s'applique à en faire une expérience de la « grève générale », qui doit assurer l'émancipation des travailleurs.

Le 1^{er} mai 1906 doit ainsi permettre d'imposer une loi sur les huit heures, mais malgré une mobilisation importante, il fallut attendre 1919 pour l'obtenir.



Nos revendications et nos droits ne passeront pas à la trappe !

- Le plein emploi pour toutes et tous,
- Abrogation de la contreréforme de l'assurance chômage,
- Réduction du temps de travail à 32H par semaine et mise en place du nouveau statut du travail salarié,
- Abrogation des lois anti-travail,
- Suppression des dividendes aux actionnaires,
- Interdiction de tous les licenciements,
- Augmentation des minima sociaux et de nouveaux droits pour les précaires et privés d'emplois,
- La retraite à 60 ans, maintien des régimes spéciaux et aucune pension inférieure au SMIC,
- Augmentation immédiate du SMIC à 2000 euros et planification de sa répercussion sur l'échelle des salaires et des pensions de retraite. Augmentation du point d'indice de la Fonction Publique. Obtention de l'égalité salariale femme homme,
- Suppression de tous les cadeaux faits aux patronat (crédits d'impôt et allègements fiscaux) et aux nantis (rétablissement de l'impôt sur la fortune),
- Planification et développement de tous les services publics et embauche massive de personnel dans les structures qui en ont immédiatement besoin (hôpital, EHPAD, médico-social),
- Réindustrialisation de la France,
- Renationalisation des secteurs clés du pays : Energie, transport, production industrielle, télécommunication,
- Relocalisation en France (en privilégiant les circuits courts) de l'agriculture, des productions et services afin de satisfaire les besoins essentiels de la population.